

Ce document est la version en français du chapitre : Urioste, S. (2023). The 2019 Elections in Bolivia. In: Dabène, O. (eds) Latin America's Pendular Politics. Studies of the Americas. Palgrave Macmillan, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-031-26761-1_11

Les élections de 2019 en Bolivie

Sebastián Urioste

Maître de Conférences à La Rochelle Université

Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA)

Observatoire Politique de l'Amérique latine et de la Caraïbe (OPALC)

Une lecture sommaire de l'élection de Luis Arce à la présidence de la Bolivie en octobre 2020 pourrait laisser penser que le continuum de gouvernements de « gauche » qui se succédaient dans ce pays depuis 2005 fut entravé pendant une année. Ainsi, les 55% de suffrages que l'ancien ministre de Evo Morales obtint dès le premier tour auraient offert au Mouvement vers le Socialisme (MAS) une nouvelle victoire électorale sans appel ainsi que la possibilité de poursuivre et de consolider le « *proceso de cambio* »¹, interrompu par le bref et controversé gouvernement de « droite » de Yanine Añez.

Cependant, à la recherche de facteurs d'alternance au cours du cycle électoral 2016-2019 en Amérique latine, cet ouvrage collectif propose de dépasser la thématique de la bascule gauche/droite. Dès lors, ce chapitre propose d'interroger différemment les phénomènes et les événements survenus en Bolivie : plutôt que de simplement reconduire un gouvernement de gauche, le retour triomphal du MAS n'a-t-il pas davantage clos une crise de succession présidentielle produite par une alternance inaboutie ?

Afin d'apporter une réponse à cette question, nous abordons dans un premier temps la récurrence des mandats présidentiels inachevés depuis le retour à la démocratie en Bolivie. Seront ensuite étudiées les conditions sociales et politiques non-réunies pour une alternance électorale pacifique en 2019. Dans une troisième partie, nous nous pencherons sur l'offre électorale des principaux candidats et les résultats d'une enquête menée dans un bureau de vote le 21 octobre 2019. Viendra finalement le temps de comprendre comment la crise post-électorale de 2019 se mua en une crise politique et institutionnelle qui déboucha sur le succès électoral de Luis Arce.

¹ Le « *proceso de cambio* » [processus de changement] est le nom donné aux trois mandats présidentiels successifs de l'ex-Président Evo Morales, entre le 22 janvier 2006 et le 10 novembre 2019. Il est associé à une « diversité d'expériences » de « gouvernements de gauche » en Amérique latine qui ont suivi la victoire de Hugo Chavez au Venezuela en 1998, constituant ainsi une « vague rose » qui, dans les années 2000, profita davantage d'un « vote sanction contre des expériences néo-libérales que d'un vote d'adhésion à son projet » (O. Dabène, "Introduction. La gauche latino-américaine en action." *La gauche en Amérique latine (1998-2012)*. Paris: Presses de Sciences Po, 2012, pp. 15-18). Olivier Dabène souligne que, tel le cas de Hugo Chavez, la figure de Evo Morales émergea « sur les ruines d'un système de partis » et constitua un « *leadership* charismatique et plébiscitaire » qui palliait « l'absence de partis politiques solidement institutionnalisés » (Olivier, Dabène, *ibid*, pp. 20 et 25).

I. Antécédents pour comprendre la crise post-électorale de 2019

Comme l'indique l'introduction de cet ouvrage, au cours des années 2000, de nombreuses réformes constitutionnelles en Amérique latine permirent une extension du nombre de mandats successifs, dans un contexte économique favorable qui semblait garantir la réélection des sortants. Cependant, le cas de la troisième tentative de réélection continue de Evo Morales en Bolivie fut caractérisée par une très faible intégrité électorale et provoqua des contestations d'une telle ampleur qu'elle conduisit, en une seule journée, le président sortant à proposer d'annuler les élections (tout en recomposant l'organe chargé d'organiser les élections), et, enfin, à renoncer à ses fonctions. Suivie par la démission des cinq autres autorités en ligne de succession prévues dans la Constitution de 2009, pareille décision entraîna une vacance de pouvoir qui permit à la sénatrice Yanine Añez de s'autoproclamer présidente de l'Etat Plurinational. Pour comprendre la portée de ces événements et apprécier s'ils peuvent être analysés à l'aune d'une alternance entre « progressisme » et « conservatisme », notre analyse requiert, dans un premier temps, d'élargir l'horizon temporel du cycle 2017-2019 tant certains aspects de cette période semblent s'ajuster à des variables courantes de la vie politique bolivienne des 40 dernières années, alors que d'autres sont inusités.

La chute de l'Union Démocratique Populaire et la « démocratie pactée »

Pour ne revenir qu'à l'histoire récente de la Bolivie, l'interruption d'un mandat présidentiel issu des urnes par des mobilisations sociales fut l'un des faits marquants de la transition démocratique. En 1982 la Junte des commandants des forces armées convoqua le congrès élu en 1980 à entrer en session : Hernán Siles Suazo (leader du MNR « de gauche ») et Jaime Paz Zamora (candidat du Mouvement de gauche révolutionnaire, MIR), furent investis des mandats de président et de vice-président de la république sur la base d'une coalition de partis, l'Union Démocratique Populaire (UDP). Celle-ci intégrait également le Parti Communiste, et comptait mener à bien une politique anti-inflationniste sans pour autant remettre en cause le capitalisme d'état. La transition démocratique venait de s'effectuer mais elle déboucha rapidement sur une crise sociale et politique majeure qui fit vaciller la présidence. Selon la Centrale Ouvrière Bolivienne (C.O.B., puissante organisation révolutionnaire fédérant tous les syndicats du pays) le processus démocratique était l'œuvre des travailleurs ; elle passa d'une opposition concertée à une ouverte stratégie de déstabilisation au fur et à mesure qu'elle ne trouva guère de réponses à ses revendications. Miné par des divisions au sein-même du cabinet, en minorité au Parlement, le président se trouva rapidement exsangue et abandonné. En 1984, une médiation menée par l'Église Catholique conduisit à la décision, de la part des principaux partis parlementaires et du gouvernement, d'écourter d'un an le mandat présidentiel de Siles et de convoquer de nouvelles élections. Pour sa part, la C.O.B. interpréta cet accord entre le gouvernement et le Parlement comme une capitulation de la part de l'U.D.P. En mars 1985, au cours d'une des grèves générales les plus longues de l'histoire bolivienne, la centrale exigea la démission du Président et l'instauration d'un gouvernement ouvrier. Le premier gouvernement du retour à la démocratie répondit par un déploiement de l'armée dans les rues qui mit fin à la grève. Il convient de noter que pour s'assurer que Jaime Paz Zamora démissionnât de la Vice-présidence il fut autorisé à se représenter comme candidat présidentiel - ce qui était théoriquement interdit par la Constitution de 1967 - attendu qu'en renonçant à ses fonctions il n'avait pas rempli son mandat².

Les résultats du scrutin de juin 1985 donnèrent la victoire à l'ancien dictateur militaire, Hugo Banzer, avec 32.83 % des suffrages, suivi de Victor Paz, avec 30.36 %. L'électorat en faveur des deux partis considérés alors de « droite » dépassait par conséquent 60 % mais aucun des deux

² H. Siles Suazo, Loi N° 682, 14 décembre 1984.

candidats ne voulait se désister pour que l'autre fût élu au sein du Congrès. Le vote du M.I.R. en faveur de Paz Estenssoro les départagea et permit son investiture comme président. Cet événement marquait la première alternance à la présidence entre partis politiques opposés qui se déroulait sans heurts ni violences dans toute l'histoire de la Bolivie. De fait, la troisième présidence de Paz Estenssoro inaugura ce qu'il a été convenu d'appeler la « démocratie pactée » (1985-2003), soit la période durant laquelle la fragmentation du vote et l'absence de majorité absolue aux élections présidentielles conduiraient à la formation de coalitions entre partis politiques pour constituer des gouvernements avec un ancrage au Parlement. Des coalitions qui permirent de mener à bien la fermeture ou les privatisations d'entreprises publiques et la libéralisation du marché du travail. En effet, à mesure que se consolidait un système de partis, garanti par un Tribunal électoral non-partisan, capable d'établir des accords législatifs sur des paquets de réformes économiques et constitutionnelles, se réduisait la capacité de mobilisation de la C.O.B., souvent contenue par des états de siège.

La fin de la « démocratie pactée »

Néanmoins, au début du XXI^e siècle, la contestation du consensus de Washington qui commençait à saisir l'ensemble de l'Amérique latine gagna également la Bolivie. Associée aux réformes structurelles des années 1980 et 1990, la « démocratie pactée » fut singulièrement remise en cause lorsqu'en 2000 des mobilisations sociales contre le « modèle néolibéral » obligèrent le président Banzer à résilier un contrat pour la gestion de l'eau de la ville de Cochabamba avec une entreprise multinationale. L'état de siège qu'il avait décrété en 2000 avait démultiplié la contestation sociale et ne put être pleinement appliqué après la mutinerie de la Police nationale. S'il disposait de la coalition parlementaire la plus vaste depuis le retour à la démocratie, Banzer n'en était pas moins fragilisé ; atteint d'un cancer, il présenta sa démission en 2001 et fut remplacé par son vice-président, Jorge Quiroga, qui termina son mandat. Néanmoins, la légitimité même du système de partis se vit progressivement remise en question par le retour de la politique dans les rues, articulée aux revendications d'une diversité de « mouvements sociaux » qui s'émancipaient de la C.O.B. et remettaient en cause autant l'insertion de la Bolivie dans l'économie de marché que le régime républicain hérité de l'indépendance, voire le monopole de la violence légitime de l'état.

C'est dans ces circonstances que, en 2002, Gonzalo Sánchez de Lozada (président entre 1993 et 1997) fut réélu par une coalition de partis au parlement alors qu'il n'avait obtenu que 20,8% des votes et qu'il était talonné par Evo Morales (19,4% des suffrages). Ce dernier se présentait pour la première fois à une élection présidentielle sous les couleurs du MAS et mena une campagne axée sur un tonitruant discours antiimpérialiste. Dès février 2003, un « Etat Major du Peuple », composé de la C.O.B. et de nombreuses autres organisations sociales et syndicales, exigea la démission du président sous 48 heures après qu'il eût ordonné à l'Armée de réprimer une mutinerie de la police, au milieu d'une effervescence sociale provoquée par une augmentation des impôts sur les revenus. En octobre de cette année, l'opposition à des négociations entreprises pour exporter du gaz aux Etats-Unis via le Chili fut le fer de lance pour des mobilisations et des blocages de routes au niveau national qui passèrent rapidement à exiger la démission du Président. Le 10 octobre, le député Evo Morales proposa une succession présidentielle entre le président et le vice-président, Carlos Mesa³. Le 13 octobre, celui-ci renonça à sa participation au gouvernement, sans toutefois abandonner ses fonctions. Au fur et à mesure que passaient les journées, la répression s'amplifia⁴ et les protestations gagnèrent en recrudescence ; la coalition des partis politiques qui avaient soutenu le gouvernement se fissura. A l'aube du 17 octobre, les contingents de l'armée décidèrent, sans l'aval du gouvernement, de laisser passer une caravane composée de 58 camions chargés des

³ « Para salvar el país: Evo Morales propone Carlos Mesa Presidente », ANF, 10 octobre 2003.

⁴ Boris Miranda Espinoza établit le nombre victimes civiles abattues par l'Armée à 67 personnes. Voir : B. Miranda, *La última tarde del adiós*. Ediciones Ventarrón, 2013, p. 187.

travailleurs des mines ; celle-ci se dirigea vers la ville de La Paz et rejoignit les manifestants qui comblaient la place San Francisco, près du palais présidentiel⁵. En fin d'après-midi, Gonzalo Sánchez de Lozada présenta sa démission par écrit avant de quitter la ville puis le pays. Quelques heures plus tard, Carlos Mesa fut investi Président par le Congrès et entreprit de terminer le mandat présidentiel, sans pour autant former un gouvernement ni structurer une majorité au parlement avec la participation de partis politiques.

Le départ forcé de Gonzalo Sánchez de Lozada permit le retour à des exigences d'une forme de nationalisme économique que le nouveau gouvernement ne put totalement intégrer, malgré avoir convoqué un référendum sur les hydrocarbures⁶. La nationalisation du gaz devint une revendication partagée par de nombreux secteurs mobilisés dans les rues et par le MAS, au sein du Parlement. Affaibli et sans base sociale ni majorité parlementaire qu'il pût mobiliser, Carlos Mesa présenta plusieurs fois sa démission, sans que celle-fût acceptée par le Congrès. Celui-ci le fit finalement en juin 2005. Cependant, ni Hormando Vaca Díez, ni Mario Cossío, respectivement présidents du Sénat et de la Chambre des députés, ne purent succéder à Mesa comme le prévoyait la constitution : tous deux avaient appartenu à la coalition de Gonzalo Sánchez de Lozada et la ville de Sucre, où siégeait le Parlement à cette occasion, se trouvait assiégée par des syndicats miniers et paysans. Acculés, ils renoncèrent à assumer la présidence de la république. C'est dans ce contexte que, conformément à la Constitution de 1967, Eduardo Rodríguez Veltzé, Président de la Cour Suprême de Justice et quatrième autorité en ligne de succession, fut investi comme Chef de l'état. Il assuma comme missions assurer un gouvernement de transition et organiser de nouvelles élections générales sans attendre la fin du mandat présidentiel ni de la législature, prévues en 2007. Le 6 juillet, le congrès modifia promptement la Constitution pour permettre lesdites élections⁷; le même jour, le président en fit la convocation par décret⁸. Comme nous le verrons, ces élections permirent l'arrivée au pouvoir de Evo Morales.

Cette révision historique s'avère indispensable afin de repérer et comprendre un phénomène qui se manifeste de manière cyclique depuis le retour à la démocratie en 1982. En effet, hormis les quinze premières années de la « démocratie pactée » (soit entre 1985 et 2001) et les quatorze années des trois mandats présidentiels continus de Evo Morales (2005-2019), depuis la fin du cycle des dictatures militaires, la Bolivie a connu plusieurs crises au cours desquelles des présidents élus ne finirent pas leurs mandats. Précisons que à ces occasions, pas plus des civils que des militaires ne s'emparèrent par la force des institutions publiques (notamment le Palais du Gouvernement) ni ne déposèrent des autorités publiques par l'usage de la violence armée. De plus, les gouvernements qui se formèrent immédiatement ne furent ni unipersonnels ni collégiaux (tels que des *juntas* militaires). Les Parlements restèrent ouverts et la constitution ne fut guère suspendue ni limitée par des « statuts » ou des « mandats révolutionnaires » qui caractérisaient les régimes militaires des années 1970. Toutefois, les circonstances et les issues à des fins prématurées de mandat ou des démissions forcées peuvent être fort distinctes.

En ce qui concerne les fins prématurées, comme l'illustre les cas de Hernán Siles Suazo en 1984, le mandat d'un président peut être écourté avec le consentement de l'intéressé une fois qu'il se retrouve sans alliés au sein du Parlement, privé d'un cabinet solidaire et que la pression de la rue se fait insoutenable. Autre variation, la présidence de Eduardo Rodríguez Veltzé, qui succéda constitutionnellement à Carlos Mesa une fois que les présidents de la chambre haute et de la chambre basse furent contraints à se désister, illustre une volonté affichée de mener à bien un gouvernement de transition jusqu'à la réalisation d'élections anticipées. Il convient de noter que dans ces deux cas historiques, l'annonce de nouvelles élections (2005) et

⁵ Ibid, p. 183-186.

⁶ S. Romero Ballivián, "Análisis de la elección presidencial de 2005 en Bolivia." *América Latina Hoy* 43, 2006, pp. 38-39.

⁷ E. Rodríguez Veltzé, Loi N° 3089, 6 juillet 2005.

⁸ E. Rodríguez Veltzé, Décret Suprême N° 28228, 6 juillet 2005.

certaines des candidatures permises (1985) supposèrent des interprétations pour le moins libres de la Constitution afin de permettre une sortie de crise.

En ce qui concerne les démissions forcées, comme l'exemplifie le cas de Gonzalo Sanchez de Lozada en 2003, un Président peut être conduit à renoncer à ses fonctions puis à abandonner le territoire, sous la pression des mobilisations dans les rues, alors que sa coalition gouvernementale et parlementaire vacille et qu'ils se trouve dépourvu de soutien de la force publique. Il est pertinent de remarquer que, dans ce cas historique, le Président fut abandonné par l'Armée tant celle-ci était réticente à poursuivre la répression des mobilisations sociales. Nonobstant, à l'opposé des fins de mandat évoquées, en l'occurrence la succession constitutionnelle respecta les procédures prévues par la constitution.

Restent à examiner trois autres cas qu'il est peu aisé de catégoriser : les demandes de démission de Hernán Siles Suazo en 1985 (soit après qu'il ait décidé de ne pas finir son mandat), l'empêchement de la prise de fonctions présidentielles de Hormando Vaca Díez et Mario Cossío en 2005 et enfin le renoncement de Hugo Banzer en 2001. Le premier cas met en lumière qu'écourter un mandat n'est pas obligatoirement la solution la plus consensuelle à une impasse politique, notamment lorsqu'elle ne correspond pas aux stratégies d'une partie des organisations de la société civile les plus mobilisées qui visent une démission immédiate. Cet enjeu de corrélation de forces se réitère dans le deuxième cas, puisqu'une succession constitutionnelle fut entravée par des acteurs qui conspuaient les partis apparentés à la « démocratie pactée ». Enfin, le troisième révèle qu'une forte majorité au Parlement et un mandat issu des élections ne peuvent pallier une perte de légitimité et de capacité de gouverner.

Nous invitons les lecteurs et les lectrices à garder en mémoire ces exemples de **présidences empêchées**, tant ils permettront de saisir les aspects aussi bien répétitifs qu'inédits de la démission de Evo Morales en octobre 2019. Remarquons en particulier que les présidents qui se trouvent contraints d'abrèger leur mandat sous la pression de mobilisations sociales, peuvent tout aussi bien être favorables au nationalisme économique qu'à l'économie de marché. Depuis une perspective historique comparative, davantage que des alternances basées sur une compétition apaisée qui permettrait une oscillation entre gouvernements de « gauche » et de « droite », les deux grands cycles qui ont caractérisé la Bolivie jusqu'à l'élection de Evo Morales - soit d'abord le passage d'un État qui consolide le secteur public nationalisé à un État qui procède à des privatisations, puis le retour à l'intervention de l'État dans l'économie - ont débuté par un des mandats écourtés et des démissions forcées. En somme, d'un point de vue de la temporalité, le cadre théorique proposé par cet ouvrage s'applique jusqu'ici : fruit de l'érosion de l'autorité du président, la force du congrès et surtout la mobilisation de l'opinion publique, des alternances en Bolivie sont déjà intervenues selon une modalité qui n'était pas pleinement électorale.

II. Le « *Proceso de cambio* » et les élections de 2019

En 2005, l'élection au premier tour de Evo Morales avec 53,74 % des voix et un écart de plus de vingt-cinq points avec le candidat arrivé en deuxième position signa la fin définitive de la « démocratie pactée » et le début du « *proceso de cambio* ». La magnitude puis la consolidation de cette victoire électorale, conjuguées aux liens que le MAS sut établir avec des organisations syndicales et corporatistes traditionnelles ou nouvelles, permit l'édification d'une hégémonie politique lourde de conséquences sur la nature des élections d'octobre 2019.

La fin des compromis et le référendum de 2019

Evo Morales fut triomphalement élu en 2005 avec le mandat de nationaliser les hydrocarbures et de convoquer une Assemblée constituante censée décoloniser l'État. Il avait capturé le vote rural et celui des quartiers pauvres ainsi qu'une « part importante de la classe moyenne et même de la classe moyenne supérieure » qui aspiraient à un changement dans les pratiques politiques et qui firent le pari que Morales serait une garantie de « stabilité » face aux mobilisations dans les rues⁹. La nationalisation fut décrétée le 1^{er} mai 2006. L'Assemblée se réunit entre juillet 2006 et décembre 2007. Après un âpre et long conflit avec des gouverneurs élus prônant une autonomie régionale pour contrebalancer le pouvoir du gouvernement national, le MAS parvint à instaurer un rapport de force et un maillage national qui lui permirent d'imposer durant une décennie une hégémonie électorale et gouvernementale totalement différente de la « démocratie pactée ». Sur le plan électoral, en 2009 puis en 2014, Evo Morales fut réélu au premier tour avec plus de 60 % des voix et une moyenne de trente-sept points d'écart avec le candidat arrivé en deuxième position (voir Tableau 1). Les résultats de 2014 furent d'autant plus significatifs que la loi électorale du 30 juin 2010 prévoyait pour la première fois un second tour au suffrage universel direct pour l'élection du président, autrefois désigné par le Congrès lorsque la majorité absolue n'était pas atteinte. Pour être élu dès le premier tour, il faut désormais obtenir la majorité absolue ou franchir le cap des 40 % des suffrages et compter au moins dix points d'avance sur la deuxième candidature ayant récolté le plus de voix. Sur le plan gouvernemental, les victoires lapidaires de 2009 et 2014 permirent au MAS de disposer des deux tiers des sièges dans les deux chambres du Parlement et de se soustraire à tout compromis avec les partis d'opposition, relégués aux gouvernements départementaux ou municipaux. En l'absence de contre-pouvoirs au sein de la branche législative, le présidentielisme se réaffirma et le MAS déploya progressivement son influence sur les autres institutions de l'État, en particulier sur le Tribunal constitutionnel plurinational (TCP) et le Tribunal suprême électoral (TSE), notamment grâce aux nominations des membres de ces deux instances par le président ou par le Congrès. Cette influence croissante provoqua un notable défiance vis-à-vis de ces deux institutions et déboucha sur l'événement majeur qui affecta le reste du mandat de Evo Morales.

En effet, dès 2013, le TCP avait réinterprété une disposition discrète mais néanmoins cruciale dans la Constitution de 2009¹⁰. Résultat d'un accord entre le MAS et l'opposition lors de l'approbation du texte constitutionnel qui fut soumis, et approuvé, par référendum, cette disposition déterminait que les mandats antérieurs à la nouvelle charte seraient pris en compte lors de futurs scrutins¹¹. Or, contrairement à la Constitution de 1967, celle de 2009 stipule que le Président et le Vice-président ne peuvent désormais être réélus qu' « une seule fois de manière continue »¹². Par conséquent, Evo Morales n'était censé pouvoir se représenter immédiatement qu'en 2009. Pourtant, saisi par le groupe parlementaire du MAS, le TCP argua une « nouvelle ère juridico-politique fondée sur la refondation de l'État » en 2009, concluant qu'il fallait « calculer la durée du mandat du Président et du Vice-président » à partir de cette année charnière¹³.

Malgré cette réinterprétation, qui permit la deuxième réélection de Evo Morales en 2014, la Constitution de 2009 empêchait toujours une nouvelle candidature immédiate du président. C'est pourquoi, en 2016, Evo Morales organisa un référendum en vue de modifier la

⁹ S. Romero Ballivián, *ibid.*, pp. 49-50.

¹⁰ V. Audubert, *Plurinationalité et vivre bien en Bolivie: le droit au temps d'Evo Morales*. Editions L'Harmattan, 2021, p. 280.

¹¹ Constitution de l'Etat Plurinational de Bolivie, Dispositions Transitoires, I, alinéa II.

¹² Constitution de l'Etat Plurinational de Bolivie, Article 168.

¹³ Tribunal constitutionnel plurinational, Sentence constitutionnelle plurinationale N° 003/2013 du 25 avril 2013. Ce faisant, le TCP affirma que la Constitution de 2009 avait été rédigée par l'Assemblée constituante, sans considérer que le texte final qui fut soumis à un référendum fut révisé et modifié par le Congrès, soit un pouvoir constitué. La disposition transitoire limitant une réélection consécutive de Evo Morales fut précisément le fruit des négociations au sein du Parlement. Pour une histoire de l'Assemblée constituante, voir : S. Schavelzon, *El nacimiento del Estado Plurinacional de Bolivia, etnografía de una asamblea constituyente*. Fondo de las Naciones Unidas para la Democracia undef-Plural editores, 2012.

Constitution afin de se présenter une troisième fois. Cette décision et ses conséquences s'avèrent déterminantes pour comprendre la crise de 2019. En effet, le 21 février 2016, les résultats du dit référendum signifièrent un revers dans les urnes pour le chef de l'état : 51,3 % des électeurs se prononcèrent contre une réforme constitutionnelle qui aurait permis la réélection d'un Président et d'un Vice-président « deux fois de manière consécutive ». Ce résultat impliquait non seulement qu'une majorité des boliviens en âge de voter s'opposaient à une modification de la constitution mais aussi que nombre d'électeurs qui avaient opté pour Evo Morales lors des scrutins présidentiels précédents ne souhaitaient pas qu'il se représentât. Or, loin d'accepter le résultat de cette consultation, le MAS dénonça que la campagne avait été dévoyée par des mensonges ourdis avec l'aide des Etats-Unis¹⁴. Faisant fi du résultat du référendum, le groupe parlementaire du MAS saisit une nouvelle fois le TCP. En novembre 2017, celui-ci considéra que l'article 256 de la Constitution de 2009 enjoignait l'état bolivien à appliquer des traités internationaux de manière prioritaire¹⁵. Or, continuait le tribunal, la Convention interaméricaine des droits de l'homme reconnaissant des « droits humains plus favorables » qu'une série d'articles de la Constitution de 2009, notamment la limitation des mandats ; ceux-ci étaient « inconstitutionnels » dans la mesure où ils menaçaient et niaient « les droits politiques fondamentaux contenus dans le Pacte de San José du Costa Rica »¹⁶. En conséquence, Evo Morales et Alvaro García Linera pouvaient être habilités à se représenter indéfiniment.

Cette sentence fut perçue par les détracteurs, traditionnels et nouveaux, de Evo Morales comme une attaque directe contre la démocratie : selon eux, pour la première fois depuis la fin des dictatures militaires la volonté du souverain n'avait pas été respectée. De plus, la possibilité de se représenter sans fin s'apparentait à une volonté de se perpétuer au pouvoir sans permettre d'autre alternance au MAS. C'est dans ce contexte qu'émergèrent les « Plateformes citoyennes », soit un ensemble hétéroclite de collectifs de la société civile, plutôt urbains, composés principalement de jeunes et de personnes sans militantisme partisan affiché, voire critiques vis-à-vis des organisations politiques et syndicales traditionnelles. Articulés par des réseaux sociaux et mus par des intérêts concrets très divers (environnement, droits des animaux ou encore lutte contre les violences domestiques), ceux-ci avaient pour dénominateur commun défendre les résultats du référendum. Ils furent disqualifiés par le MAS comme inféodés aux partis de « droite »¹⁷. Inversement, au fur et à mesure que ces collectifs gagnèrent en coordination, leur discours devint de plus en plus politique : d'après eux, il y avait désormais le camp de ceux et celles qui défendaient la démocratie (en s'opposant à la réélection du président) et celui de ceux qui défendaient la « dictature » de Evo Morales¹⁸. Ils manifestèrent publiquement qu'ils n'accepteraient pas la sentence du TCP¹⁹.

Le caractère passionnel de ces manifestations est à insérer dans une perspective plus large. En 2018, le *Latinobarometro* avait dévoilé des tendances d'opinion notables²⁰. Au crédit du gouvernement, les boliviens sondés se démarquaient des autres latinoaméricains concernant la satisfaisante qualité de leur situation économique (26% contre une moyenne de 16%), d'autant qu'ils étaient les premiers de la liste de tous les pays de la région à considérer que leur pays était gouverné « pour le bien de tous » (27% contre une moyenne de 16%).

¹⁴ Un scandale mitoyen entre une « telenovela » et du favoritisme avait affecté l'image du Président. Voir : J. Lafuente et F. Molina, « Bolivia le dice no a la intención de Evo Morales de buscar otra reelección », *El País*, 24 février 2016.

¹⁵ Tribunal constitutionnel plurinational, Sentence constitutionnelle plurinationale N°0084/2017 du 28 novembre 2017.

¹⁶ Idem. Il convient de noter que en 2021 la Cour Interaméricaine des droits de l'homme, institution judiciaire autonome dont le but est d'appliquer et d'interpréter la Convention américaine, a contredit cette sentence constitutionnelle en affirmant que « Permettre une réélection présidentielle indéfinie est contraire aux principes d'une démocratie représentative et donc aux obligations énoncées dans la Convention américaine des droits de l'homme et la Déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme ». Voir : Cour Interaméricaine des droits de l'homme, Avis Consultatif OC-28/21 du 7 juin 2021 sollicité par la république de Colombie.

¹⁷ A. Quispe, « 'Plataformas ciudadanas', reflejo de la crisis política », *La Razón*, 18 juillet 2018.

¹⁸ « Plataformas ciudadanas del 21F declaran "dictador" a Evo Morales », *Opinión*, 30 juin 2018.

¹⁹ « Plataformas ciudadanas se organizan en defensa del 21F para evitar repostulación de Evo », ANF, 1er septembre 2018.

²⁰ Informe *Latinobarómetro* 2018.

Nonobstant, leur soutien à la démocratie était le plus bas depuis 2006 et n'avait cessé de décroître depuis 2009 (53% la préféraient à un autre régime). La qualité de la démocratie était sérieusement mise à mal sans pour autant qu'émergeât un désir d'autoritarisme : seules 24% des personnes sondées préféraient un régime non-démocratique et 12% un gouvernement autoritaire.

Une si longue campagne

En perte de popularité, le gouvernement reprit l'initiative²¹ et en septembre 2018 usa de sa majorité des deux tiers à l'Assemblée législative pour faire approuver en hâte une « loi sur les organisations politiques » qui, entre autres dispositions, imposait des élections primaires anticipées au sein des partis politiques comme prérequis pour pouvoir participer à des élections²². Ceux-ci avaient quelques mois pour participer le même jour à des élections organisées et supervisées par le Tribunal Suprême Electoral (TSE) afin de désigner des binômes présentsiels. Avant la tenue de ces primaires, ce même tribunal prit, malgré des votes dissidents, une décision cruciale : en vertu de la sentence constitutionnelle favorable à la réélection indéfinie du président et du vice-président, il habilita leur participation aux élections internes. Cette séquence permit de démobiliser momentanément les protestations dans les rues, obligea les partis politiques d'opposition à se focaliser sur la préparation de leurs candidatures respectives un an à l'avance et, surtout, plaça sur orbite les candidatures de Evo Morales et de Alvaro Garcia Linera, largement élus comme candidats du MAS pour participer aux élections présidentielles.

Sur le plan institutionnel, cette accélération des échéances électorales eut pour conséquence majeure de jeter le discrédit sur la tenue des élections à venir, tant celles-ci semblaient irrégulières. Elle approfondit également l'instabilité interne au sein du Tribunal Electoral Suprême, divisé entre « institutionnalistes » et « proches » du MAS et se solda par la troisième démission d'un de ses membres trois jours après les primaires²³. La partialité et l'intégrité de cette institution devinrent dès lors un sujet de controverse, l'autorité électorale étant suspectée par anticipation de verser dans la fraude électorale aux élections suivantes, en connivence avec le parti au gouvernement. Un mois avant les élections prévues le 20 octobre, un sondage affirmait d'ailleurs que 68 % des individus sondés croyaient que le scrutin serait entaché de fraude²⁴.

Les données de ce sondage sont à replacer dans le contexte de fébrilité dans lequel s'acheva l'année de campagne électorale, inaugurée avec les primaires. En effet, les enquêtes d'opinion détectaient une différence significative avec les scrutins précédents : cette fois l'issue de l'élection semblait ouverte dans la mesure où une victoire écrasante de Evo Morales dès le 1^{er} tour n'était plus assurée. Une alternative au MAS s'esquissait comme possible si un candidat d'opposition se qualifiait pour le deuxième tour. Or, à trois semaines des élections les deux principaux candidats (Evo Morales et l'ex-président Carlos Mesa) stagnaient ou perdaient des électeurs et en mars un quart des sondés n'avait pas encore décidé pour qui voter ou ne répondait pas²⁵. En somme, ni la campagne du MAS, reposant sur les gages de stabilité et de performance économique des gouvernements continus de Evo Morales, ni celles

²¹ F. Flores Castro, « Ley de organizaciones políticas en Bolivia. ¿Necesidad o instrumentalización? », *Política Exterior*, Consulté le 10 décembre 2021. <https://www.politicaexterior.com/ley-organizaciones-politicas-bolivia-necesidad-instrumentalizacion/>

²² E. Morales Ayma, Loi des organisations politiques N° 1096, 1^{er} septembre 2019.

²³ Rubén Ariñez, « Dunia Sandoval renuncia al TSE : dice que la entidad toma decisiones que van contra su 'ética democrática' », *La Razón*, 30 janvier 2019. Cette démission suivait celle de la Présidente du TSE qui, avant les primaires, déclara que la chambre plénière du tribunal se trouvait bloquée dans la prise de décisions sur « des questions fondamentales pour la sauvegarde de l'institutionnalité ». Voir : « Katia Uriona renuncia al TSE », *Página Siete*, 22 octobre 2018.

²⁴ F. Chávez V., « Según la encuesta, 68 % cree que habrá fraude electoral », *Página Siete*, 29 septembre 2019.

²⁵ *Los Tiempos*, 30 septembre 2019.

des opposants qui portaient comme principal drapeau les résultats du référendum de 2016 ne semblaient faire infléchir le choix de nouveaux électeurs.

C'est dans ce contexte qu'il faut aborder la véhémence des déclarations et des avertissements qui furent tenus à quelques jours du scrutin. Ainsi, entre le 4 et le 16 octobre d'imposants rassemblements se prononcèrent contre la candidature du président, particulièrement dans la ville de La Paz. Prenant la forme de *cabildos*, soit une des formes de démocratie « directe et participative » reconnues dans la Constitution de 2009²⁶, les orateurs firent approuver par acclamation de la foule qu'une éventuelle victoire des candidats du MAS ne serait pas reconnue et que les membres du TSE devaient démissionner. En réponse, la Confédération des femmes paysannes Bartolina Sisa, l'une des organisations sociales qui avait permis au MAS d'arriver au pouvoir, avertit qu'elle défendrait au moyen d'une « lutte armée » le « *proceso de cambio* » dans l'éventualité où le président sortant ne remporterait pas les élections²⁷. A quelques jours du scrutin, Evo Morales prévint que « des civiques et des ex-militaires » projetaient « d'incendier » la *Casa Grande del Pueblo* (le nouveau Palais présidentiel) et de « perpétrer un coup d'État »²⁸.

Des élections contestées

Le soir des élections, le TSE annonça un décompte rapide et préliminaire basé sur 83 % des procès-verbaux issus des bureaux de vote. Censé donner un aperçu des dépouillements avant les résultats officiels, et ainsi garantir la transparence du processus électoral, il laissait envisager un second tour : 45,71 % des voix pour Evo Morales et 37,84 % des votes pour Carlos Mesa, candidat de Communauté citoyenne (CC), soit une différence de 7,87 points. À surprise générale, ce décompte fut interrompu tôt dans la soirée. Le lendemain, le TSE publia des résultats officiels avec 95 % des votes officiellement dépouillés. Cette fois, la tendance s'était inversée en faveur de Evo Morales : il était crédité de 46,85 % des voix, avec 10,12 points d'écart sur Carlos Mesa (36,73%).

À la suite de ce retournement, Carlos Mesa, qui avait appelé à voter pour sa candidature au second tour dès la première diffusion du décompte préliminaire, annonça qu'il ne reconnaîtrait pas les résultats communiqués par le TSE. Pour sa part, la mission d'observation de l'Organisation des États américains (OEA) présente en Bolivie émit un communiqué de presse pour exprimer sa « profonde préoccupation et sa surprise devant le changement radical et difficilement justifiable de la tendance des résultats préliminaires »²⁹. À partir de ce moment, les événements se précipitèrent et, comme nous le verrons dans la quatrième section, la crise post-électorale devint une crise de succession.

Compte tenu du séisme politique provoqué par la démission de Evo Morales, l'analyse des résultats publiés par le TSE pourrait sembler triviale, voire imprudente³⁰. Cependant, elle s'avère féconde pour apprécier les plaques tectoniques qui étaient entrées en collision. En effet, en

²⁶ Constitution de l'État Plurinational de Bolivie, Art. 11, II.

²⁷ « *Bartolinas advierten con "lucha armada" en defensa de Evo* », *Página Siete*, 8 octobre 2019.

²⁸ C. Sánchez, « *Evo advierte que cívicos y exmilitares planean quemar la Casa Grande del Pueblo y dar golpe de Estado* », *Oxígeno.bo*, 14 octobre 2019.

²⁹ OEA, « *Declaración de la misión de observación electoral de la OEA en Bolivia* », 21 octobre 2019. Consulté le 10 décembre 2021 https://www.oas.org/es/centro_noticias/comunicado_prensa.asp?sCodigo=C-085/19). Dans leur rapport final, les experts de l'OEA affirment que « les manipulations et les irrégularités indiquées ne permettent pas d'être certains de la marge de victoire du candidat Morales sur le candidat Mesa. Au contraire, d'après certaines preuves accablantes, on peut dire qu'il y a eu une série d'opérations délibérées visant à modifier la volonté exprimée dans les urnes » (OEA, « *Análisis de integridad electoral, elecciones generales en el Estado Plurinacional de Bolivia - 20 de octubre de 2019* », 4 décembre 2019, [https://www.oas.org/es/sap/deco/informe-bolivia-2019/0.1%20Informe%20Final%20-%20Análisis%20de%20Integridad%20Electoral%20Bolivia%202019%20\(OSG\).pdf](https://www.oas.org/es/sap/deco/informe-bolivia-2019/0.1%20Informe%20Final%20-%20Análisis%20de%20Integridad%20Electoral%20Bolivia%202019%20(OSG).pdf)).

³⁰ Dans son rapport final, la mission d'experts électoraux de l'Union Européenne affirme avoir constaté « de nombreuses erreurs et irrégularités dans les procès-verbaux » et atteste que le processus de décompte a été « chaotique et semblait être dû à l'effort du TSE pour proclamer les résultats au plus vite ». Voir : « *Unión Europea - Misión de Expertos. Bolivia 2019, Informe Final*, 20 décembre 2019 » (<https://www.ecoi.net/en/document/2037732.html>).

octobre 2019, le MAS avait enregistré son plus faible score depuis la fin de la « démocratie pactée » : il n'avait pas obtenu une majorité absolue dès le premier tour. Par rapport à 2009 et 2014, il avait perdu un quart de ses électeurs. De plus, l'écart abyssal dont pouvait se prévaloir Evo Morales après chaque scrutin s'était significativement atténué. Cette année, le candidat arrivé en deuxième position avait dépassé la barre fatidique des 30 % et s'était retrouvé à presque dix points de distance du président. Au Parlement, le MAS aurait certes été majoritaire mais il n'aurait plus été en mesure de contrôler les deux tiers des sièges. En perte de légitimité et privé de son contrôle de l'appareil étatique, le président aurait affronté bien plus de défis à l'heure de gouverner que pendant les dix dernières années. Cependant, il n'en reste pas moins qu'en 2019, plus de 40 % de la population en âge de voter était prête à accorder ou à redonner sa confiance à un président qui avait gouverné pendant quatorze années consécutives

Concluons de manière provisoire que l'examen d'une alternance en Bolivie en octobre 2019 requiert d'observer qu'avant même cette échéance un principe de base de la démocratie avait été progressivement remis en question : celui de la « concurrence pacifique pour les fonctions de gouvernement »³¹. En effet, définie d'un point de vue institutionnel, la démocratie est un régime créé pour défendre les individus des excès du pouvoir ; elle suppose par conséquent « une organisation de la concurrence pacifique en vue de l'exercice du pouvoir » établie dans une constitution qui fixe des règles et suppose, de la part de tous les concurrents, le compromis de les respecter³². Cependant, dès sa deuxième réélection, Evo Morales utilisa sa colossale majorité au Parlement pour cesser de composer avec l'opposition avec qui il avait pourtant négocié la rédaction d'un texte constitutionnel qui fut approuvé par référendum ; un accord précisément scellé autour d'une limite à sa réélection immédiate. Fort de ses 2/3 au Congrès, le président étendit son emprise sur l'institution chargée d'exercer le contrôle de la constitutionnalité puis sur celle d'organiser les élections. Ce faisant, furent modifiées les règles de la démocratie représentative qui permirent sa troisième puis sa quatrième candidature consécutives, neutralisant une alternance de ses concurrents. Une telle stratégie supposa également passer outre les résultats d'un référendum, soit aller à l'encontre d'une volonté citoyenne exprimée au niveau national par une forme de démocratie directe. En retour, différentes composantes de l'opposition au MAS pouvaient rapidement déborder les partis politiques et chercher à établir une corrélation de forces dans les rues, voire prôner la désobéissance civile et le refus d'autorité. L'incertitude du choix des indécis et la délégitimation des institutions qui régnait secréta une étrange contradiction : à mesure que le résultat des élections semblait s'ouvrir, les possibilités de les accepter se refermaient.

III. Une alternance inaboutie : comprendre les enjeux des élections d'octobre 2019

La déflagration causée par la démission de Evo Morales et le triomphe électoral de Luis Arce en 2020 ont obscurci la compréhension des élections générales d'octobre 2019, d'autant que, encore aujourd'hui, une partie de l'opinion publique bolivienne juge qu'elles furent entachées de fraude. Il est donc opportun d'analyser l'offre électorale et certaines tendances des résultats de ces élections, sans participer aux récits qui s'affrontent sur leur nature ou leur issue.

L'offre électorale

Soulignons que sur un plan strictement programmatique, les deux candidats en tête des sondages partageaient un large socle commun : aucun ne remettait en cause les nationalisations ou la Constitution de 2009 qui avait refondé la Bolivie en un État Plurinational.

³¹ R. Aron, « Introduction à la philosophie politique », Editions de Fallois, 1997, pp. 38-39

³² Ibid, 50-53.

De plus, tous deux avaient comme priorité la lutte contre la pauvreté. Cependant, des dissonances visibles existaient concernant le meilleur moyen de poursuivre ces objectifs³³.

Toute au long de sa campagne, Evo Morales s'employa à réitérer la stratégie qui avait été hautement payante en 2014 : se présenter comme un « bon gestionnaire » de la nationalisation des hydrocarbures, permettant à l'État d'allouer d'importants investissements dans les infrastructures et les politiques sociales³⁴, ces dernières ayant permis de réduire sensiblement les indicateurs de pauvreté en Bolivie grâce aux transferts publics réalisés sous la forme de bons. Le programme électoral du MAS³⁵ soulignait que grâce à une « croissance économique redistributive », 1,8 millions de personnes étaient sorties de la pauvreté extrême et 1,8 millions d'autres ne connaissaient plus la pauvreté modérée ; dorénavant, la prochaine phase du « *proceso de cambio* » devrait viser une « industrialisation sélective », en particulier des hydrocarbures et du lithium, afin de consolider le « modèle économique, social, communautaire productif » instauré depuis 2005. En effet, ce « modèle » aurait permis ce qui n'avait jamais été atteint en 180 ans d'histoire : multiplier le PIB par quatre et permettre au PIB par habitant de passer de 1 037 \$ US en 2005 à 3 000 \$ US en 2018, soit l'augmentation la plus significative de la région qui avait valu au pays « des éloges constants de la part de la plupart des organisations internationales ». Il fallait par conséquent poursuivre dans cette voie afin d'assurer la « souveraineté » et la « stabilité » de l'économie de manière à générer l'accès à l'emploi et à l'éducation. Le développement d'une industrie autour des réserves de lithium était particulièrement envisagé d'autant plus que « l'État, en conjonction avec des capitaux privés » avait initié leur exploitation. La principale cible des attaques du MAS était Carlos Mesa : voter pour lui, prévenait l'une des publicités télévisuelles les plus polémiques de la campagne, signifiait adopter le même « modèle économique » que celui de Mauricio Macri en Argentine, soit la voie vers un « désastre économique » caractérisé par l'inflation, le chômage et l'accroissement de la pauvreté³⁶.

De son côté, Carlos Mesa martelait qu'il ne supprimerait pas les bons et qu'il n'appliquerait pas de privatisations ; en revanche, il réduirait le déficit fiscal et la dette externe et établirait des « règles claires » afin de relancer les investissements privés³⁷. Le candidat remettait en cause la réduction de la pauvreté que s'attribuait le MAS : d'après lui, l'amélioration des revenus économiques ne pouvait occulter qu'en termes d'indicateurs sociaux tels que la mortalité infantile ou l'accès à des services, 61% des boliviens éprouvaient une « pauvreté multidimensionnelle » qui ne saurait être résolue sans des « politiques focalisées » et une augmentation du budget destiné à l'éducation et à la santé³⁸. Dans le spot le plus associé à sa campagne, Carlos Mesa reconnaissait que « les choses ont changé » mais que « ¡Ya es demasiado! » [« C'en est trop ! »] : face à l'« injustice », la « corruption », la « stagnation économique » et les « abus de pouvoir », il était temps de « prendre une nouvelle direction ». La première des accusations était liée à l'« inexistence d'une justice crédible » qui, soumise à l'exécutif, persécutait les opposants politiques³⁹. La deuxième faisait entre autres allusion au même scandale de trafic d'influences qui avait émergé peu avant le référendum de 2016 et qui avait atteint le président sortant⁴⁰. La troisième faisait référence à la fin du boom des

³³ D'après la Commission Économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe, entre 2008 et 2018 l'indice de Gini était passé de 0,513 à 0,438. Dans cette même période, la pauvreté était passé de 46,5 à 33,2% de la population et la pauvreté extrême de 21,4% à 14,7%. De fait, entre 2017 et 2018, la Bolivie était le pays qui avait connu la diminution la plus marquée de la pauvreté extrême de toute la région (moins 1,7 points). Voir : CEPAL, *Panorama social de América latina 2019*.

³⁴ H. Do Alto, « Bolivie : la réélection d'Evo Morales, le triomphe d'un protestataire devenu gestionnaire », in O. Compagnon et M.L. Geoffroy, *Amérique latine – Edition 2015-2016*, IHEAL-Université Paris 3, La Documentation française, p. 36.

³⁵ MAS-IPSP, *Programa de gobierno – Agenda del Pueblo para el bicentenario*, 2019.

³⁶ MAS-IPSP, « Mesa es igual a Macri », octobre 2019.

³⁷ *Cuarto intermedio N°123, Elecciones generales 2019 – Lo que los candidatos dicen, entrevista y análisis a profundidad*, Agencia de Noticias Fides, Editora Presencia S.R.L, septembre 2019, pp. 73-74, 87-88.

³⁸ Idem.

³⁹ Ibid, p. 61

⁴⁰ F. Molina, « Evo Morales, implicado en un escándalo por tráfico de influencias », *El País*, 1^{er} mars 2016.

exportations de matière premières qui, à partir de 2014, avait conduit le gouvernement à pousser les investissements publics, provoquant l'épuisement des réserves internationales et accroissant la dette extérieure. Enfin, la quatrième évoquait le fait que son concurrent n'avait pas respecté des principes essentiels de la constitution, soit l'« alternance au pouvoir » et l'impossibilité d' « être président plus d'une fois de manière consécutive »⁴¹.

La comparaison des programmes et des idées-forces des campagnes de Evo Morales et de Carlos Mesa conduit à observer une distance idéologique entre les principaux candidats moindre que supposerait une dichotomie tranchée entre « progressisme » et « conservatisme ». Le premier se présentait à la fois comme le leader historique du « *proceso de cambio* » et comme le garant de la stabilité économique, particulièrement préoccupé par l'inflation et la croissance ; le second se voulait une alternative vertueuse, austère et plus attachée aux lois et à la séparation des pouvoirs. Malgré les nationalisations et une expansion significative des entreprises d'État et une politique de redistribution, le MAS ne proposait pas la suppression de la propriété privée ni la collectivisation des moyens de production, ce qui constituait un référent traditionnel et historique des organisations révolutionnaires boliviennes basée sur une lecture de la société à l'aune de lutte de classes ; de fait, il entrouvrait la porte à des investissements privés internationaux. Pour sa part, CC n'évoquait pas la fermeture des entreprises publiques, la libéralisation du marché du travail ou la suppression de l'état providence, associées au « néolibéralisme ». A la recherche d'électeurs, les deux partis s'accordaient sur le maintien des transferts sociaux et la lutte contre la pauvreté par une politique publique volontariste de correction des inégalités sociales. En revanche, Evo Morales semblait plus en syntonie avec le modèle classique ISI (Industrialisation par Substitution des Importations) et le rôle régulateur de l'État, quand Carlos Mesa était plus explicitement ouvert à des politiques publiques qui seraient également favorables au marché. En fin de compte, la plus grande divergence concernait les partenaires de l'intégration régionale, Evo Morales étant attaché à maintenir la Bolivie au sein de l'UNASUR et de l'ALBA alors que Carlos Mesa les considérait comme des mécanismes idéologisés et faisait le pari de relancer le projet IIRSA⁴². Si le candidat de CC se montrait préoccupé par la dépendance de la Bolivie aux crédits accordés par la Chine⁴³, il n'affichait cependant pas un alignement diplomatique avec les États-Unis, d'autant qu'il s'opposait à un retour de la *Drugs Enforcement Agency* sur le territoire bolivien ou à l'éradication totale des plantations de feuille de coca (entreprise par le Président Banzer) et se disait ouvert à débattre sur la « dépénalisation ou légalisation des drogues »⁴⁴. En 2019, on ne décelait ni dans les écrits ni dans les prises de parole de Carlos Mesa une critique sans-appel du bilan du MAS camouflant comme dessein anéantir tout ce qui avait été entrepris depuis 2005 ; il n'avait d'ailleurs pas été un opposant inconditionnel⁴⁵ et pendant la campagne il loua publiquement les politiques de lutte contre le racisme et les discriminations entreprises par le gouvernement⁴⁶.

Cette étude de l'offre électorale permet de replacer les thèmes de campagne dans leur contexte, ainsi que le positionnement des deux principaux candidats, avant qu'éclatât la crise post-électorale. Si un deuxième tour avait eu lieu et que le « vote utile » en faveur de Carlos Mesa au premier tour s'était consolidé, lui permettant de succéder à Evo Morales, ses capacités de manœuvre auraient été limitées : l'assignation des sièges parlementaires se basant sur les résultats du premier tour, le candidat de CC n'aurait eu de majorité dans aucune des deux chambres⁴⁷ et se serait trouvé démuné de soutien provenant des organisations syndicales. Dans le cadre théorique de cet ouvrage, loin de pouvoir être labélisée comme un « virage à droite » une telle bascule aurait davantage marqué une *alternance négative* entre

⁴¹ *Cuarto Intermedio*, ibid, p. 61

⁴² *Cuarto Intermedio*, ibid, p. 68-69.

⁴³ Ibid, p. 73

⁴⁴ Ibid, 77-79

⁴⁵ De fait, Carlos Mesa avait été mandaté par Evo Morales afin d'être le porte-parole de la revendication maritime de la Bolivie auprès de la Cour Internationale de Justice de La Haye entre 2016 et 2018.

⁴⁶ *Cuarto intermedio*, ibid, p. 90.

⁴⁷ L. Mealla, « *Ni Morales ni Mesa llegan a dos tercios* », *La Razón*, 21 octobre 2019.

un « sortant » qui, devenu soucieux de la « stabilité économique » après 14 années continues au pouvoir, glissait vers le « conservatisme » et l'arrivée d'un « entrant », minoritaire au parlement, qui évoluait vers le « progressisme ». Or, à en juger l'affaïssement du vote en faveur de Evo Morales en octobre 2019, une telle bascule n'était pas impossible : nombre de ses électeurs s'étaient détournés du président sortant au profit de Carlos Mesa. Une enquête électorale peut permettre de comprendre certains ressorts de ce choix.

Enquête électorale à l'école « Club de Léones »

De manière générale, l'école « Club de Léones » constitue un bureau de vote de référence pour une enquête électorale⁴⁸ car les résultats des trois dernières élections présidentielles dans cette école correspondent aux tendances et aux constantes au niveau national. En effet, selon les données fournies par l'Organe Électoral Plurinational, plus de 60% des électeurs se prononcèrent en faveur du MAS en 2014 (lors de la deuxième réélection immédiate de Evo Morales), moins de 47% votèrent pour le parti au gouvernement en 2019 (lors de la troisième tentative de réélection continue du président sortant) et enfin plus de 54% firent confiance à Luis Arce, dauphin de Evo Morales en 2020 (voir tableaux 2 et 3).

Pour le propos de cette section, ce bureau de vote est principalement pertinent pour connaître les raisons qui motivèrent des électeurs à se détourner de Evo Morales en 2019, alors qu'une forte sympathie pour le MAS les distinguait du reste de la population de la ville de La Paz, sans toutefois lui manifester une adhésion inconditionnelle⁴⁹. Corrélativement, cette enquête a consulté un électorat urbain, mitoyen entre un secteur populaire⁵⁰ et une classe moyenne modeste⁵¹ propices à émettre leur vote en faveur du MAS, d'autant plus que 56,25% des personnes consultées déclarait avoir personnellement bénéficié ou qu'un membre de sa famille avait eu accès à des transferts publics sous la forme d'un bon. Il convient cependant de lire ces résultats avec prudence, tant le déroulement du sondage se fit dans un climat où certaines personnes sondées étaient parfois réticentes à répondre en public à des questions clivantes⁵².

⁴⁸ Cette enquête électorale a été réalisée par l'Observatoire Politique de l'Amérique latine et de la Caraïbe (OPALC, CERI-Sciences Po), en partenariat avec l'Institut de droit, sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 et le Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL) de l'Université libre de Bruxelles. Elle s'est déroulée à la sortie du bureau de vote « Club de Léones » le dimanche 20 octobre 2019. Parmi les 209 personnes consultées, la population masculine s'élevait à 54,81% et la population féminine représentait 45,19%. La moyenne d'âge était de 42,62 ans. L'auteur souhaite exprimer sa reconnaissance à Elise Gadea, Victor Audubert, Kevin Kermoal, Jorge Dulon, Bernardo Del Castillo, Yerko Ilijich, Olivier Dabène et Frédéric Louault pour leur apport en engagement dans les diverses étapes de cette enquête.

⁴⁹ Selon les données fournies par l'Organe Électoral Plurinational, en termes de pourcentage les votes en pro-MAS dans l'école « Club de Léones » furent inférieurs à ceux au niveau du département et des provinces de La Paz (considérés comme des « bastions »). On constate néanmoins une surreprésentation de ce vote lorsqu'il est comparé à celui de l'ensemble de la ville de La Paz ou des trois « macro-quartiers » où est situé le bureau de vote (la circonscription 9). Cette loyauté vis-à-vis de Evo Morales et de son parti se confirme lorsque l'on examine les résultats du référendum constitutionnel de 2016 (voir tableau 4). A cette occasion, une courte majorité de 50;92%, des électeurs vota en faveur de la réforme constitutionnelle qui aurait permis à Evo Morales de se représenter sans passer par la sentence du TCP (soit un écart de 9 points avec le vote de l'ensemble de la ville de La Paz, dont les électeurs se prononcèrent de manière très claire en opposition à une telle réforme) mais toujours de manière plus modérée que l'ensemble du département de La Paz, où le vote en faveur de la réforme fut très clair (55,83%).

⁵⁰ 38,94% des personnes interrogées considéraient qu'elles appartenaient à une « nation ou peuple indigène ou afro-bolivien » ; 80,29% faisait partie de la population active mais la moitié de l'échantillon déclarait ne pas être affiliée à une caisse d'assurance maladie (ce qui indique qu'un nombre élevé des sondés menait à bien ses activités économiques dans le secteur « informel »). De plus, 54,81% affirmait gagner moins du salaire minimum (soit \$ 10,25 par jour) et 20,19% percevait \$ 14 par mois (soit \$ 2,02 par jour).

⁵¹ Un tiers des personnes consultées percevait le double du salaire minimum (\$ 20,5 par jour) et 44,71% possédait son propre logement. 48,65% avait soit eu accès soit complété des études universitaires.

⁵² Si l'on compare les données fournies par l'Organe Électoral Plurinational et ce sondage, force est de constater que les personnes qui ont accepté de répondre aux questions « pour qui avez-vous voté aujourd'hui » et « pour qui aviez-vous voté en 2014 » ont manifesté une préférence moins affichée envers le MAS que ce que révèlent les résultats officiels : on peut constater une différence de 7,39 points en 2019 et de 4,97 points en 2014. Paradoxalement, cet écart

Avant d'entrer en matière, l'un des principaux enseignements de cette enquête est que 61,54% des personnes consultées manifestait « peu ou aucune confiance » vis-à-vis des institutions chargées d'organiser les élections. Ce chiffre confirme les données fournies par des instituts de sondage avant les élections et donne le ton sur combien l'intégrité du TSP était remise en question le jour même des élections et avant la publication des résultats officiels. Parallèlement, pour 53,85%, la « stabilité » du pays était préférable à la démocratie, une statistique dont il conviendra de tenir compte dans la dernière section de cet article.

Interrogés sur leur choix qu'ils venaient d'émettre, 40,8% avaient voté en faveur de Carlos Mesa et 35,1% avaient accordé ou renouvelé leur confiance à Evo Morales. Or, consultés sur les élections de 2014, 67,31% disait avoir voté pour MAS, confirmant une perte notable des votes en faveur du président. Consultés sur l'offre électorale, seuls 11,06 % avaient été motivées par « la peur d'un retour au néolibéralisme » et 23,08% par « la peur que le MAS gagne les élections » ce qui indique une préférence électorale éloignée d'un positionnement entre « progressisme » et « conservatisme » doctrinaire, au profit de la « personnalité des candidats » (28,85%). Ce détachement des marqueurs idéologiques présents lors de la campagne se confirme lorsque, interrogés sur l'aspect le plus déterminant de leur choix de vote en matière économique, les votants placèrent l'« industrialisation des ressources naturelles » promu par le parti au gouvernement en dernier (19,23%), loin derrière la « situation économique actuelle de la Bolivie » (44,23%) et l'« accès à l'emploi » (30,29%). Cette tendance à la désidéologisation s'affirme quand 30,77% des sondés répondirent que le facteur le plus déterminant de leur choix avaient été les réseaux sociaux, plaçant l'affiliation partisane ou syndicale en dernière position (10,10%). Il en est de même pour la « corruption » (58,17%), motivation devançant les *cabildos* qui avaient précédé le scrutin (15,38%). De fait, 92,79% considéraient que la situation de la corruption en Bolivie était « préoccupante ou très préoccupante ». Progressivement, une prise de distance vis-à-vis de la candidature de Evo Morales s'esquissait lorsque 67,31% des personnes consultées considéra « peu important ou sans importance » que le candidat fut « indigène » alors que 60,58% répondit qu'il était « important ou très important » qu'il fut « nouveau ». Directement interrogés sur la qualité de gouvernance du président sortant, une écrasante majorité manifesta que les gouvernements compris entre 2006 et 2014 avaient été « bons » ou « très bons », mais 50,48% jugeaient que celui entre 2014 et 2019 avait été « mauvais ou très mauvais ». Cette orientation se consolida quand 30,77% considéra que la politique gouvernementale avait influencé « positivement » leur situation personnelle au cours des 5 dernières années, alors que 67,31%, la considéra comme « négative » ou « sans influence ».

Ces premières données remettent donc en question une lecture du vote des électeurs boliviens en 2019 qui aurait été motivé par un choix catégorique entre « gauche » ou « droite ». Il en ressort surtout une impatience des électeurs de tous bords concernant leurs aspirations immédiates, fortement préoccupés par la corruption ; des électeurs qui constataient qu'en termes de gestion et d'administration, un nouveau mandat de Evo Morales n'était pas souhaitable, tant les dernières années de gouvernement étaient évaluées défavorablement. La figure du « bon gestionnaire » était remise en cause.

Or ce constat se mue en désenchantement lorsque l'on examine les réponses des électeurs qui avaient déclaré avoir voté pour le MAS en 2014 mais qui n'avaient pas renouvelé ce vote en 2019. Le premier enseignement est que 68,66% de ces personnes avait approuvé la réforme constitutionnelle de 2016, ce qui tend à nuancer un rejet de principe de la réélection continue alors même que 74,63% avait « peu ou aucune confiance » vis-à-vis des institutions chargées d'organiser les élections (soit 13 points de plus que la moyenne). Il en ressort, cependant, une prise de distance davantage politique que pour l'ensemble des électeurs consultés : 41,79% avait « peur que le MAS gagne les élections » et seuls 1,49% avaient voté par « peur du retour

s'amenuise cependant lorsque les sondés furent consultés sur le référendum constitutionnel : selon les autorités électorales, 48,7% des électeurs avaient voté en faveur du référendum, contre 45,5% selon notre sondage, aboutissant ainsi à un écart de 3,2 points.

du néolibéralisme ». Il ne faut pas, toutefois, conclure que ces électeurs avaient battu le pavé avec les « *Plateformes citoyennes* » ou les opposants les plus affichés : pour 67,16% d'entre eux, la corruption avait été le principal motif de leur vote, distançant les *cabildos* pré-électoraux (4,48%). En creux, se lisait une désillusion vis-à-vis de Evo Morales, puisque 77,61% considérait peu important ou sans importance particulière que le candidat fut indigène (10 points de plus que la moyenne) et que 67,16% jugeait important ou très important qu'il fut « nouveau » (7 points de plus que la moyenne). Le désappointement devenait patent lorsqu'ils furent interrogés sur la qualité de la gouvernance du président sortant : 74,62% qualifiait bons ou très bons les gouvernements 2006 et 2014, mais 68,66% jugeait « mauvais ou très mauvais » celui de 2014 et 2019 (soit 18 points de plus que la moyenne).

Considérant les dimensions de l'échantillon de cette enquête, les données recueillies sont à prendre avec discernement. Nonobstant, elles permettent d'affiner la compréhension de l'affaïssement de la popularité de Evo Morales, au-delà des mobilisations dans les rues réclamant le respect du référendum de 2016. Ainsi, la coalition électorale en faveur du prédisent sortant, composée du vote rural et celui des quartiers pauvres, des classes moyennes et d'une partie de la classe moyenne supérieure, avait agrégé dès le premier tour 53,74% des votes en 2005, pour ensuite dépasser 60% en 2009 et en 2014, mais tomba à 47,08% en 2019. L'étude des motivations des électeurs de l'école « Club de Leones » conduit à penser qu'une frange de l'électorat urbain, populaire et de classe moyenne, qui avait soutenu le MAS lors des élections présidentielles précédentes, émit en 2019 un vote pragmatique de remplacement qui se mua en « vote utile » : l'industrialisation des hydrocarbures et du lithium était un horizon lointain et la préférence allait vers une candidature nouvelle qui saurait gérer le quotidien. Parallèlement, une autre frange de cet électorat émit un vote de sanction : non réticente à ce qu'il fut autorisé à se représenter, elle se trouvait pourtant déçue par le dernier mandat du président sortant. Toutes deux étaient inquiètes par le niveau de corruption. Quand bien même plus de 40 % d'électeurs étaient disposés à déposer ou à renouveler leur vote en faveur du président sortant, son soutien électoral s'était affaibli et une alternance n'était guère exclue si les conditions d'une compétition pacifique avaient été réunies et si un deuxième tour avait eu lieu. Sa popularité entamée, Evo Morales ne trouva plus les mêmes échos dans les villes lorsqu'il demanda à la population de défendre les résultats du premier tour communiqués par le TSE.

IV. De la crise post-électorale au retour du MAS

Accusant le gouvernement de fraude électorale, dès le lundi 22 octobre de très nombreux manifestants descendirent dans les rues des principales villes du pays. Au fur et à mesure que la composante la plus radicale et la plus conservatrice de l'opposition, incarnée par Luis Fernando Camacho, le président du Comité civique de Santa Cruz, prenait de l'ampleur et que des rapports signalaient des anomalies dans le décompte des votes, les manifestants cessèrent de demander la tenue d'un second tour pour réclamer l'annulation des élections, puis exiger la démission pure et simple du président. Carlos Mesa, qui avait été le catalyseur d'un « vote sanction » contre Evo Morales, fut progressivement marginalisé. Tel fut le terreau d'une crise post-électorale qui deviendrait une crise de succession présidentielle, débouchant sur une alternance non élue puis, un an après, au retour du MAS à la présidence.

D'une crise post-électorale à une crise de succession

Evo Morales invita publiquement les organisations syndicales apparentées au MAS à instaurer un rapport de force avec les manifestants afin de s'assurer une victoire au premier tour et déjouer ce qu'il qualifiait de « processus de coup d'état fomenté par la droite avec un appui international », notamment en bloquant les villes. Les affrontements entre civils se multiplièrent rapidement, ponctués d'humiliations et d'attaques à connotation raciste, et atteignirent leur

paroxysme avec la mort de trois manifestants anti-MAS⁵³. Le 7 novembre, le palais présidentiel dut être sécurisé par un cordon policier, lui-même entouré d'un cordon de syndicalistes armés de dynamite.

Après la mutinerie de la police nationale le 8 novembre, l'OEA, invitée par le gouvernement à évaluer les résultats du premier tour, déclara à l'aube du 10 novembre ne pas pouvoir valider les élections compte tenu des « irrégularités » constatées⁵⁴. Evo Morales proposa immédiatement que de nouvelles élections fussent organisées et le TSE renouvelé, mais fut aussitôt éconduit par les partis d'opposition. Pis, de fidèles et loyaux alliés du gouvernement, qui s'étaient mobilisés dans les rues pour « défendre la démocratie », finirent par joindre leurs voix aux appels à la démission, notamment la C.O.B.⁵⁵ En sus de ce retournement, de nombreux membres du gouvernement et de parlementaires du MAS renoncèrent à leurs fonctions (certains de manière volontaire, d'autres sous la contrainte). Parmi les démissionnaires figurait le président de la Chambre basse. C'est à ce moment critique que, lors d'une conférence de presse tenue à 15 heures 20 le même jour, le haut-commandement militaire, à la tête du Général Williams Kalliman, suggéra au président de démissionner⁵⁶. Evo Morales se trouvait alors en position de vulnérabilité (puisque ni la police ni l'armée ne garantissaient plus sa sécurité) et abandonné par ses soutiens jusqu'alors inconditionnels. L'alliance avec les « mouvements sociaux » s'était délitée. Il s'adressa au pays à 16h50 depuis le Chapare, son fief le plus solide, annonçant qu'il renonçait à la présidence afin que cessent les « persécutions » et la « violence » exercées par les « comités civiques » et les « partis ». A cette occasion, Evo Morales ne mentionna pas les forces armées⁵⁷. Sa démission ayant été suivie de celles du vice-président de la Bolivie, de la présidente du Sénat et des vice-présidents des deux chambres du Parlement (tous membres du MAS), la succession présidentielle n'était plus assurée et le pays connut un « vide du pouvoir »⁵⁸ durant quarante-huit heures. Pendant cette période précise, les Forces Armées ne suspendirent pas la Constitution ni occupèrent le Palais présidentiel. Cantonnées pendant toute la crise dans leurs casernes, elles commencèrent à patrouiller les rues de la ville de La Paz, conjointement avec la police, dans la soirée du lundi 11 novembre pour neutraliser les actes de vandalisme public et de représailles contre les opposants au MAS subséquentes à la démission présidentielle⁵⁹.

Le 12 novembre, le MAS ne siégea pas au Parlement⁶⁰ ; faute de quorum, la démission du président, qui devait être présentée aux chambres pour être acceptée ou refusée, ne put être

⁵³ « *Enfrentamientos en Santa Cruz dejan 2 muertos y 6 heridos de bala* », *Los Tiempos*, 31 octobre 2019 ; « *Jornada violenta en Cochabamba deja un muerto y 90 heridos* », *Opinión*, 6 novembre 2019.

⁵⁴ OEA, « *Comunicado del Grupo de auditores proceso electoral en Bolivia* », 10 novembre 2019

⁵⁵ M. Campos Vélez, « *La COB se abre a la renuncia del presidente Evo Morales* », *El Deber*, 10 novembre 2019.

⁵⁶ L'article 245 de la Constitution de l'Etat plurinational de Bolivie de 2009 dispose que « l'organisation des forces armées » est « essentiellement obéissante, ne délibère pas et est soumise aux lois et règlements militaires. En tant qu'organe institutionnel, elle ne mène pas d'action politique ». L'armée bolivienne n'est donc pas censée intervenir dans le champ politique. Cependant, dans un entretien réalisé après les événements (L. Nuñez, « *Williams Kaliman, Excomandante de las Fuerzas Armadas: "No ha habido un golpe de Estado en Bolivia"* », *El Mundo*, 5 décembre 2019), l'ex-commandant en chef des forces armées dit avoir agi ainsi en raison de « l'escalade du conflit, qui pouvait atteindre un point de non-retour ». Il aurait, par conséquent, suivi l'article 20 de la loi d'organisation des forces armées qui attribue au haut-commandement militaire la responsabilité d'« analyser les situations de conflits internes et externes, afin de suggérer des solutions appropriées à la personne appropriée ». Notons que si l'article 19 de cette loi indique bien que le haut-commandement militaire est composé du commandant en chef, du chef d'état-major et des commandants des trois branches (armée de terre, armée de l'air et force navale), le président et le ministre de la Défense en font aussi partie (Loi organique des forces armées de la nation, Loi 1405 du 30 décembre 1992).

⁵⁷ « *Golpe de estado en Bolivia. Mensaje de Evo Morales* », *La Jornada*, 11 novembre 2019.

⁵⁸ Amnesty International, « *Para sanar la pandemia de la impunidad* », 2020, p. 4 et 7.

⁵⁹ « *El Ejército de Bolivia se une a la Policía para contener el vandalismo* », *El Mundo*, 12 novembre 2019.

⁶⁰ D'après la Conférence des Évêques de Bolivie, lors d'une réunion de dialogue célébrée le 12 novembre dans la matinée, en présence des ambassadeurs du Brésil, de l'Union Européenne et de l'Espagne, des comités civiques et de partis d'opposition, Adriana Salvatierra, qui la veille avait renoncé à la présidence du Sénat, accepta de siéger à l'Assemblée afin de reconnaître Jeanine Añez comme Présidente du Sénat et, par conséquent, Présidente de la Bolivie. Elle répéta, cependant, qu'elle devait consulter Evo Morales à ce propos. Cette rencontre était le fruit d'une demande de médiation engagée dès le 7 novembre par le ministre de Communication, Manuel Canelas. Le 11 novembre, les débats avaient porté sur l'exigence, de la part du MAS, de garantir le départ de Evo Morales vers le

traitée. Cependant, Evo Morales venait le jour même d'obtenir officiellement asile au Mexique et se trouvait donc absent du territoire bolivien pour une durée indéterminée. Telle fut l'opportunité saisie par la deuxième vice-présidente du Sénat, Jeanine Añez, pour assumer la présidence de la Chambre haute puis la présidence par intérim de la Bolivie. En effet, face à la vacance de pouvoir causée par les cinq démissions en série, cette sénatrice d'un parti conservateur minoritaire eut recours au règlement interne de la chambre haute⁶¹ pour s'en auto-proclamer la présidente puis, invoquant les mécanismes constitutionnels de succession présidentielle, assumait la présidence de l'État Plurinational. Lors de son auto-proclamation au siège du Parlement, elle lut aux parlementaires de l'opposition au MAS qui se trouvaient présents un communiqué fraîchement publié par les magistrats du TCP qui donnait raison à une succession immédiate⁶². Le lendemain, elle nomma un nouvel haut-commandement militaire, remplaçant le Gral. Kalliman⁶³.

Déclenchées dès la démission du président, les mobilisations dénonçant les attaques à la *wiphala*⁶⁴ puis rejetant le nouveau gouvernement, se multiplièrent, tandis que les forces armées engagées dans des opérations de maintien de l'ordre étaient exemptées par décret de poursuites pénales « en cas de légitime défense et d'état de nécessité »⁶⁵. Un rapport préliminaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme fit état de trente-six morts parmi les manifestants opposés au gouvernement de Jeanine Añez, et qualifia les interventions de la police et de l'armée de « massacres »⁶⁶.

Dans le but de « pacifier » le pays, le 24 novembre 2019, le MAS accorda les deux tiers des votes qu'il contrôlait toujours au Parlement afin d'adopter, à l'unanimité, une loi annulant l'élection du 20 octobre, recomposant le TSE (ainsi que des tribunaux électoraux départementaux) et convoquant un nouveau scrutin en 2020⁶⁷. Malgré les accusations de fraude, le MAS était autorisé à y prendre part mais, pour la première fois depuis dix-huit ans, Evo Morales ne participerait pas à la campagne présidentielle. Le 20 janvier 2020, alors que les parlementaires et le président élu lors des élections de 2019 étaient censés prendre prochainement possession de leurs nouveaux mandats, le Parlement élu en 2014 vota une loi destinée à « prolonger exceptionnellement le mandat constitutionnel de la présidente de l'État

Mexique avant toute discussion. Voir : *Conferencia Episcopal de Bolivia, Memoria del proceso de facilitación de dialogo 2019-2020*.

⁶¹ D'après l'article 41.a du règlement des débats du Sénat, « Le Deuxième Vice-Président ou la Vice-Présidente » ont pour attribution de « remplacer à la Présidente ou Président, Vice-Président ou Vice-Présidente lorsqu'ils se trouveraient absents pour n'importe quel empêchement ». Voir : État Plurinational de Bolivie, Assemblée législative nationale, Chambre des sénateurs, règlement général, R. N° 008/2012-2013. Le règlement ne précise pas si un tel remplacement requiert d'un vote des membres du Sénat.

⁶² Ce communiqué se référait à la jurisprudence contenue dans une Déclaration Constitutionnelle issue en 2001. Celle-ci avait disposé qu'en cas de vacance occasionnée par le chef de l'État et non d'une proclamation, « le vice-président assume ipso facto la présidence de la République jusqu'à la fin de la période constitutionnelle » (Voir : Tribunal Constitutionnel Plurinational de Bolivie, Déclaration constitutionnelle N°0003/01, 31 juillet 2001). Dans son communiqué de 2019, le gardien de la constitutionalité établit que si cette déclaration se basait sur une constitution désormais abrogée, la similarité des articles de cette dernière avec ceux de la Constitution de 2009 relatifs à la succession – hormis le fait que désormais le Président du Tribunal Suprême de Justice n'est plus prévu comme possible remplacement – était pertinente (Voir : « *El Tribunal Constitucional respalda la sucesión presidencial* », *Correo del Sur*, 12 novembre 2019). L'article cité faisait référence aux cas d'« empêchement » ou d'« absence définitive » (Art. 169.I) et non à une démission présentée au Parlement (Art. 169.II). Il convient de souligner qu'un communiqué n'a pas de caractère obligatoire. Or, en 2021, le TCP a déclaré qu'il ne trouvait aucun registre d'une sentence, déclaration ou auto en vertu desquels les magistrats se seraient prononcés sur la constitutionalité ou inconstitutionnalité de la succession présidentielle (Voir : « *Comunicado o aval: compara la respuesta del TCP con el documento de 2019* », *Página Siete*, 4 août 2021).

⁶³ « *Presidenta cambia Alto Mando militar* », *Correo del sur*, 14 novembre 2019.

⁶⁴ Emblème des peuples indigènes boliviens, la *wiphala* est le « symbole » de l'État dans la Constitution de 2009 (Art. 61).

⁶⁵ J. Añez, Décret suprême n° 4078 du 14 novembre 2019.

⁶⁶ OAS, « *CIDH presenta sus observaciones preliminares tras su visita a Bolivia, y urge una investigación internacional para las graves violaciones de derechos humanos ocurridas en el marco del proceso electoral desde octubre de 2019* », 10 décembre 2019.

⁶⁷ J. Añez, Loi n° 1266, 24 novembre 2019.

plurinational, des membres de l'Assemblée législative plurinationale et des autorités élues des entités territoriales autonomes, afin de rétablir la normalité constitutionnelle »⁶⁸. Ce faisant, les parlementaires du MAS reconnurent que Jeanine Añez exerçait des fonctions présidentielles et reconduisirent son mandat. Le lendemain, l'Assemblée législative accepta la lettre de démission d'Evo Morales⁶⁹.

Avec le consentement à cette démission, le pouvoir législatif conclut une nouvelle version d'un fait observable depuis le retour à la démocratie en 1982, analysé en première section de cet article : une **présidence empêchée**. En effet, nombre de caractéristiques sont identifiables, principalement la pression de mobilisations sociales et en particulier celle d'un secteur qui impose une corrélation de forces dans les rues et exige une démission immédiate. Quand bien même il dispose d'une majorité au Parlement, la légitimité et la capacité de gouverner du président en exercice sont significativement réduites et il perd progressivement le soutien de ses alliés puis celui de la force publique au fur et à mesure que l'opinion publique se retourne contre lui. Nonobstant, malgré la commotion, le Parlement resta ouvert et la constitution ne fut pas suspendue.

Cependant, dans le cas de 2019, cinq phénomènes inédits sont à prendre en considération. En premier lieu, contrairement aux mandats abrégés antérieurs, cet empêchement advint après une accumulation de mobilisations exigeant le respect des résultats d'un référendum constitutionnel, non de la mise en place d'une politique publique spécifique. Deuxièmement, l'empêchement survint en période post-électorale et son issue fut la démission puis le départ d'un président candidat à sa réélection. Troisièmement, un acteur externe joua un rôle prépondérant au cours des événements d'octobre et de novembre 2019 ; ainsi, les missions puis les rapports de l'OEA furent décisifs dans l'érosion d'autorité du président sortant dans la mesure où ses observations sur le processus électoral furent interprétées comme la confirmation d'une fraude qui, d'après une partie de l'opinion publique, était acquise comme inévitable avant même le scrutin. Quatrièmement, contrairement à octobre 2003, l'Armée n'abandonna pas le Président parce qu'elle refusait de poursuivre la répression des mobilisations sociales comme celle ordonnée par Gonzalo Sanchez de Lozada. En 2019, elle se joignit publiquement aux demandes de démission de Evo Morales sans pour autant saisir l'opportunité de gouverner pendant les deux jours de vacance du pouvoir. Cinquièmement, la **présidence empêchée** de 2019 ne fut pas close par la succession d'une autorité mandatée dans la mesure où la démission du président fut précédée ou suivie par celle des autorités en place. Or, une telle vacance de pouvoir était inconnue depuis 1982. Il en va de même pour l'auto-proclamation de Jeanine Añez sur la base d'un règlement de débats du Sénat et d'une sentence constitutionnelle émise sous une autre constitution et bien avant que le Parlement ait traité puis accepté la démission de Evo Morales. Ce cinquième élément est inédit quand bien même il constitue un nouvel exemple d'interprétation constitutionnelle sujette à caution qui, depuis le retour à la démocratie, émerge comme mécanisme de sortie de crise.

Le gouvernement de Jeanine Añez

Une des explications du retour au pouvoir du MAS en 2020 réside dans la nature et l'évolution du gouvernement de Jeanine Añez. Si celui-ci se présenta initialement comme le garant de la nouvelle élection, ses objectifs évoluèrent rapidement alors qu'il n'avait pas été élu et qu'il était dépourvu d'une majorité au Parlement. Sur le plan international, la Bolivie se détourna brusquement du processus d'intégration régionale qui avait été dynamisé par le « virage à gauche » sudaméricain au début du XXI^e siècle, en rompant ses relations diplomatiques avec le gouvernement de Nicolás Maduro et en se retirant de l'Alliance bolivarienne pour les

⁶⁸ J. Añez, Loi n° 1270 du 20 janvier 2020.

⁶⁹ J. R. Alanoca Paco, « En bochonorsa sesión legisladores aprueban las renunciias de Evo Morales y Álvaro García Linera », *El Deber*, 21 janvier 2020.

Amériques (Alba) et de l'Union des nations sud-américaines (Unasur). Dans ce même élan, la présidente rétablit les relations diplomatiques entre la Bolivie et les Etats-Unis et reçut en contrepartie le soutien explicite de Donald Trump⁷⁰. S'alignant sur la politique extérieure américaine, l'Etat bolivien rejoignit le Groupe de Lima et reconnut Juan Guaidó comme président du Venezuela. Ces décisions semblaient donner raison à ceux qui, en Bolivie comme au niveau international, estimaient que l'auto-proclamation comme présidente de Jeanine Añez s'apparentait à un coup d'état orchestré par les Etats-Unis. D'autant que le gouvernement de transition s'était empressé de mobiliser le pouvoir judiciaire afin d'initier poursuites et arrestations à l'encontre des autorités ou des personnes assimilées au MAS, accusées de fraude, d'abus de ressources publiques, voire de sédition et de terrorisme. Ces deux chefs d'accusation furent retenus contre Evo Morales, réfugié en Argentine.

Considéré comme un « bloc » social et institutionnel mu par un désir de revanche et foncièrement raciste⁷¹, le gouvernement de transition commença à être désavoué par une large partie de l'opinion publique lorsqu'en janvier 2020, Jeanine Añez annonça sa candidature à l'élection prévue au mois de mai⁷², confirmant le revirement des objectifs de son mandat. Dès lors, son gouvernement se présentait moins comme une instance de transition et davantage comme une alternative au « *proceso de cambio* ». Les blâmes, cette fois, provinrent également des deux autres principaux candidats anti-MAS. Carlos et Luis Fernando Camacho accusèrent Jeanine Añez de rompre ses engagements et de retomber dans le travers des présidents qui utilisent l'appareil d'Etat pour se perpétuer au pouvoir.

C'est dans ce contexte que survint la crise de la Covid-19. Dans le sillage de la plupart de ses homologues latino-américains, le gouvernement eut recours au confinement obligatoire et à des transferts sociaux exceptionnels. Cependant, l'état d'urgence sanitaire⁷³ imposé fut particulièrement restrictif quant aux libertés publiques⁷⁴. Après avoir lui-même remis en cause son caractère transitoire, le gouvernement de Añez s'installa dans la gestion de crise sanitaire, tout en étant empêtré dans des scandales de corruption⁷⁵ et une criante instabilité gouvernementale⁷⁶.

Décrédibilisé, le pouvoir exécutif avait progressivement perdu sa capacité à négocier avec le Parlement, à tel point que ce dernier refusa d'approuver un crédit demandé au Fonds monétaire international pour financer la réponse à l'épidémie⁷⁷. L'« effondrement » du système de santé⁷⁸ et la crise économique⁷⁹ concomitante à la diffusion du virus qui, comme dans le reste de l'Amérique latine, avait touché de plein fouet les travailleurs du secteur informel, finirent par être imputés à Jeanine Añez. En août, le troisième report du scrutin, motivé par la persistance du virus, fut interprété par ses détracteurs comme une manœuvre destinée à

⁷⁰ « *Trump respalda a Añez y denuncia que hay una violencia en curso en contra de Bolivia* », *Urgente*, 17 décembre 2019.

⁷¹ F. Molina, « *Bolivia : un nuevo bloque de poder* », *Nueva Sociedad*, janvier 2020.

⁷² Dans un sondage élaboré par l'entreprise CiesMori, 65 % des personnes interrogées n'approuvaient pas la candidature de la présidente, soit deux points de plus que celles qui réprouvaient la candidature d'Evo Morales à un mandat de sénateur. P. Ortiz, « *La huella del 21-F marcó el camino para el cambio de la política boliviana* », *El Deber*, 21 février 2020.

⁷³ J. Añez, Décret n° 4146 du 16 mars 2020.

⁷⁴ Un décret complémentaire stipulait que les personnes qui inciteraient au non-respect des règles de quarantaine en vigueur, qui diffuseraient de la désinformation ou qui créeraient « une incertitude dans la population » seraient passibles de poursuites pénales pour « crimes contre la santé publique » (art. 7). J. Añez, Décret n° 4199 du 21 mars 2020.

⁷⁵ En mai 2020, le ministre de la Santé a été arrêté par la police pour l'achat de respirateurs à un prix excessif. Voir : « *Arrestan y echan al ministro de Salud boliviano por presuntos sobrepagos en respiradores* », *Telam*, 25 mai 2020.

⁷⁶ Au cours de son mandat, la présidente a effectué dix-huit changements de ministres. Voir : « *18 cambios de ministros en 11 meses* », *Opinión*, 29 septembre 2020.

⁷⁷ « *Bolivia decreta estado de "calamidad pública" por coronavirus* », *El Clarín*, 27 juillet 2020.

⁷⁸ « *La presidenta Añez contagiada, récord de casos y hospitales en emergencia en Bolivia* », *Telam*, 9 juillet 2020.

⁷⁹ « *Bolivia flexibiliza la cuarentena para evitar una situación de "coronahambre"* », *Telam*, 28 août 2020.

prolonger son mandat. Il provoqua des mobilisations d'une ampleur telle que le MAS lui-même ne put guère les encadrer⁸⁰.

L'intérim de Jeanine Añez pourrait dans une large mesure être considéré comme un bref épisode pendant lequel la Bolivie connut un « virage conservateur ». L'entrée bible en main au Palais présidentiel, les constantes diatribes contre Evo Morales, l'opprobre jetée sur les 14 années du « *proceso de cambio* » et l'argumentaire sécuritaire de la présidente sont à ranger dans la radicalisation conservatrice qui, d'après le cadre théorique de cet ouvrage, émerge dans une série de pays latinoaméricains depuis le milieu des années 2010 ; ils esquissaient une volonté de démanteler nombre de politiques publiques qui avaient été entreprises depuis 2005. Une rhétorique qui fut notamment mise en pratique à l'heure de faire usage du pouvoir judiciaire pour réprimer les partisans du MAS. Cependant, à rebours des expériences conservatrices dans d'autres pays, Jeanine Añez déclara 2020 comme « année de lutte contre le féminicide et l'infanticide en Bolivie »⁸¹ et annonça le lancement d'un programme financé par la *Corporación Andina de Fomento* destiné à contrer ces violences, le jour international de la femme⁸². Ce positionnement renforce le cadre théorique de cet ouvrage tant se confirme que le conservatisme peut être une posture aussi mouvante que le progressisme ; dans ce cas précis, progressisme au plan social. Il importe, cependant, de rappeler que l'arrivée au pouvoir de Jeanine Añez ne fut pas le produit d'une victoire électorale d'un parti conservateur (elle ne fut pas élue présidente) pas plus que le résultat d'une défaite d'un parti progressiste (les élections de 2019 ayant été annulées). Corrélativement, Jeanine Añez ne disposait d'aucune majorité au Parlement. En l'occurrence, les catégories d'alternance *positive* ou *négative*, proposées dans cet ouvrage, s'avèrent inadéquates ; en revanche, celle d'alternance *non-électorale*, déjà employée dans la première section à l'heure d'aborder les **présidences empêchées**, semble la plus appropriée.

Le retour du MAS

Seul parti politique disposant de partisans et de relais dans tout le pays, le MAS se réorganisa malgré de nombreux conflits entre les cadres restés en Bolivie et Evo Morales. Il lança rapidement sa campagne et se réunit autour d'un binôme présidentiel destiné à attirer un vote rural attaché à des marqueurs indigènes, avec comme candidat à la vice-présidence l'ancien ministre des Affaires étrangères, David Choquehuanca. Et en désignant comme candidat à la présidence Luis Arce, ancien ministre de l'Économie associé aux années fastes du « *proceso* », l'objectif était aussi de rassurer les classes moyennes. La stratégie de campagne se trouva axée sur des messages promettant un retour à la « stabilité » et à la prospérité que le pays avait connues sous le gouvernement d'Evo Morales, tout en prenant soin de se distancier de ce dernier. De fait, une autocritique publique s'esquissa, notamment de la part de Choquehuanca qui n'hésita à qualifier d'« erreur » le fait d'être passé outre les résultats du référendum de 2016 ; il reconnut également que la dernière période du gouvernement Morales avait été affectée par la « corruption » et la « bureaucratie »⁸³

En revanche, les six candidats présidentiels opposés au MAS se montrèrent incapables de s'allier et furent trompés par leur lecture des sondages qui, depuis le mois de février, attribuaient au MAS un tiers des intentions de vote. D'après leurs calculs, ce socle « dur » de votants devait placer le binôme Arce-Choquehuanca en première position au premier tour mais s'avérait insuffisant pour l'emporter au second. Ils en conclurent que près de deux tiers des électeurs partageaient une méfiance, voire une aversion pour le MAS et s'employèrent donc à le

⁸⁰ « *Evo insta a movilizados a considerar el Acta de entendimiento que ratifica elecciones para el 18 de octubre* », ANF, 10 août 2020.

⁸¹ « *Añez le declara guerra frontal al feminicidio y el infanticidio* », *Página Siete*, 13 janvier 2020.

⁸² « *Gobierno presenta el programa "Bolivia mujer" con una inversión de \$us 100 millones* », *Los Tiempos*, 9 mars 2020.

⁸³ « *Choquehuanca : "Insistir en reelección a pesar de que hubo un referéndum ha sido un error"* », *Opinión*, 13 octobre 2020.

pourfendre et à effrayer l'électorat avec les conséquences de son éventuel retour. Selon leurs estimations, le candidat arrivé en deuxième position au premier tour devait bénéficier d'un nouveau « vote utile » contre le MAS. Cependant, au fur et à mesure que s'approchait le jour de l'élection, cette certitude s'évaporait, ce qui conduisit au retrait de certaines candidatures, notamment celle de la présidente, au plus bas dans les sondages, afin que se dégage un candidat d'unité.

Le 18 octobre 2020, les premiers résultats non officiels, bientôt confirmés par le TSE, donnèrent une très large victoire au MAS dès le premier tour. Avec 55,11 % des votes et une différence de 26,28 points avec Carlos Mesa, Luis Arce fut élu président avec des résultats similaires à ceux obtenus par Evo Morales en 2005, mais nettement meilleurs que ceux de 2019. Toutefois, comme l'année précédente, les résultats du vote confirmèrent que le MAS avait perdu les 2/3 des sièges au Parlement. Un des premiers constats établis est que même unie, l'opposition au MAS n'aurait pu l'emporter au second tour. La déception et l'hostilité suscitées par le gouvernement de Jeanine Añez semblaient avoir conforté les électeurs qui s'étaient détournés d'Evo Morales en 2019, d'aucuns en raison de sa volonté inflexible de se représenter, d'autres par pragmatisme ou encore par déception. Certains électeurs se sentaient encore proches, voire adhéraient toujours au programme et aux promesses passées et futures du « *proceso de cambio* ». D'autres gardaient en mémoire la « stabilité » garantie par le MAS.

Le triomphe de 2020 est-il à classer comme une illustration de la « résilience de la gauche » ? Il y a certes eu une discontinuité, dans la mesure où pendant une année, le plus grand parti politique bolivien n'a pas assuré la direction du pouvoir exécutif et que Jeanine Añez avait notablement inversé la politique étrangère de la Bolivie. Cependant, la grille de lecture d'une bascule entre « droite » et « gauche » se révèle lacunaire tant elle ne prend pas en considération les causes, les circonstances et la nature du gouvernement de Jeanine Añez pas plus qu'elle ne prend la mesure du contrôle du Parlement que le MAS conserva et exerça pendant cette période.

De même, un tel schéma explicatif rend difficilement compte des nuances programmatiques qui séparaient les deux principaux candidats en 2019 ou des motivations des électeurs en 2019 et 2020. Enfin, contrairement au leader historique du MAS, le président Luis Arce ne disposera pas d'une aussi confortable majorité au Parlement. De fait, reste entrouverte la possibilité que le nouveau président se représente aux élections de 2025, comme le lui permet la constitution, et entre en compétition avec Evo Morales, qui sera lui aussi habilité à présenter sa candidature. Avant cette échéance, le contenu de ce qui peut être défini comme « progressisme » ou « conservatisme » pourrait fortement évoluer au sein même du MAS.

Conclusion

Démontrer combien l'élection de Luis Arce ne suppose pas la simple reconduction d'un « virage à gauche » mais constitue plutôt l'issue d'une alternance inaboutie en 2019 et d'une crise de succession présidentielle, colmatée par un gouvernement conservateur, non élu et transitoire, nécessitait d'aller jusqu'aux tréfonds de la transition démocratique bolivienne. Chemin faisant, au détour des rues occupées par des syndicats, de Parlements assiégés et de mutineries de la police, il aura été possible d'identifier des **présidences empêchées**, caractérisées par des présidents exsangues et isolés qui, face au mécontentement populaire et à la désaffection de leurs alliés, voire l'abandon de la force publique, présentent leur démission. Le cadre théorique proposé dans cet ouvrage y trouve toute sa place tant il permet d'identifier l'importance des alternances *non-électorales*, notamment en 2019 avec le gouvernement de Jeanine Añez.

Notre étude met également en relief l'importance à prêter au contenu des alternances, en particulier à l'évolution vers le « conservatisme » ou le « progressisme » entre candidats (si ce n'est à l'intérieur d'un « camp ») ainsi qu'aux attentes de l'opinion publique. L'étude

comparative des programmes de Evo Morales et de Carlos Mesa confirme, entre autres, que la faiblesse de la distance idéologique entre deux candidatures peut rendre le vote plus volatile. Surtout, comme en octobre 2019, lorsqu'une partie de l'électorat modeste ou de classe moyenne qui avait jusqu'à alors soutenu Evo Morales se trouvait insatisfaite ou désabusée par la gestion du président sortant et souhaitait un renouvellement. Ce souhait s'exprima autant sous la forme d'un « vote utile » que d'un « vote sanction ».

A la recherche des facteurs d'alternances, le cadre théorique de cet ouvrage fait la part belle à l'étude des institutions, et s'interroge notamment sur le thème de la réélection. Cet enjeu fut la clé de voûte de l'alternance inaboutie de 2019. Le fait que les entités chargées de veiller à la constitutionnalité des lois et de l'organisation des élections aient permis au Président sortant de postuler pour une troisième élection consécutive, ne favorisait pas une alternance. Inversement, celle-ci était possible tant une partie de l'opinion publique avait perdu confiance dans les institutions publiques et se sentait insatisfaite avec la qualité de la démocratie. C'est ici que prend tout son sens le prérequis présenté dans l'introduction de cet ouvrage : pour modifier les limites à la réélection présidentielle, permettre à un président sortant de candidater à nouveau ou à un *challenger* de défier un président qui contrôle l'appareil d'Etat, encore faut-il que les conditions d'une concurrence pacifique et les compromis scellés autour des règles du jeu soient respectées. Tel ne fut pas le cas à partir de l'interprétation de la constitution de 2013 et du référendum de 2016. La conflictualité et la polarisation allèrent en s'aggravant et avant même les élections de 2019 des franges importantes de la population et des organisations politiques et syndicales étaient prêtes à désavouer le résultat du scrutin si celui-ci ne leur convenait pas. Les accusations de fraude, préexistantes au 20 octobre 2019, trouvèrent un large écho et poussèrent à contester une victoire, dès le premier tour, de Evo Morales. La politique déborda les urnes et se joua, une nouvelle fois, dans la rue, avant que le premier rapport de l'OEA conduise le président à proposer l'annulation des élections et la rénovation de l'organe électoral. Pareille décision arriva cependant trop tard pour les mobilisés les plus radicaux.

Finissons avec trois phénomènes observés dans cette étude qui indiquent l'étendue de ce qu'il reste encore à examiner et à penser dans l'analyse des alternances. En premier lieu, le cadre théorique de cet ouvrage se préoccupe des cycles électoraux dans la région et propose une comparaison à l'échelle internationale qui donne sens à des alternances simultanées ou rapprochées. La crise post-électorale de 2019 en Bolivie illustre la nécessité d'analyser non seulement le jeu politique entre acteurs nationaux et les alliances ou adversités entre présidents latino-américains : un champ de recherche mérite d'approfondir le rôle d'organisations internationales, telle que l'OEA. Deuxièmement, la vacance du pouvoir de novembre 2019 constitue jusqu'à maintenant un angle mort de l'étude des alternances. Stratagème ourdi par le MAS pour freiner une alternance ? Entrave orchestrée par l'opposition afin de l'accélérer ? Les deux ? Toujours est-il que les démissions en série des autorités censées succéder au président sortant fut un événement totalement inédit dans l'histoire des **présidences empêchées** en Bolivie. La crise de succession qui s'en suivit permit l'arrivée au pouvoir d'une sénatrice dont le programme électoral ne représentait ni le premier ni le deuxième choix des électeurs au premier tour (soit plus de 80% de l'électorat) et signifia l'établissement d'un clivage entre « conservatisme » et « progressisme » hautement plus véhément que ce que le résultat du scrutin avait donné. Enfin, l'auto-proclamation de Jeanine Añez, alors qu'elle ne disposait d'aucune majorité au Parlement, pose un défi conceptuel de taille pour comprendre les modalités non-électorales d'une alternance. L'érosion de l'autorité d'un président et le mécontentement social qui se mue en mobilisation ne peuvent être la seule boussole à la piste des destitutions ou des démissions forcées : les interprétations constitutionnelles qui sont faites par les « sortants » ou les « entrants » à l'heure de trouver une solution à une crise constituent des objets d'étude qu'il convient d'analyser. De même, l'étude des alternances non-électorales ne peut faire l'économie d'interroger la participation des forces armées dans un conflit opposant des civils qui ne pouvaient ou ne voulaient plus trouver de compromis autour des résultats électoraux.

Tableau 1

Élections présidentielles en Bolivie (vote national et à l'étranger)

Année	Résultats du MAS au premier tour	Résultats du parti politique arrivé en deuxième position	Écart entre les deux premiers partis (points)
2005	53,74 %	28,59 %	25,15
2009	64,2 %	26,5 %	37,7
2014	61,36 %	24,23 %	37,13
2019	47,08 %	36,51 %	10,57
2020	55,11 %	28,83 %	26,28

Source : Organe Électoral Plurinational

Tableau 2

Résultats du MAS aux élections Présidentielles de 2014 (%)

	Bolivie (Territoire national)	Département de La Paz	Municipalité de La Paz	Bureau de Vote « Club de Leones »
MAS	61,01	68,92	41,92	62,34

Source : Organe Électoral Plurinational

Tableau 3

Élections Présidentielles 2019 et 2020 (%) - Résultats du MAS et de CC

Année	Partis	Bolivie (Territoire national)	Département de La Paz	Circonscription 9	Bureau de vote « Club de leones »
2019	MAS	46,64	53,16	42,46	46,21
	CC	36,83	29,83	44,14	38,8
2020	MAS	54,73	68,36	49,64	56,46
	CC	29,16	28,58	43,31	39,5

Source : Organe Électoral Plurinational

Tableau 4

Référendum Constitutionnel 2016 (%)

	Bolivie (territoire national)	Département de La Paz	Municipalité de La Paz	Bureau de Vote « Club de Leones »
Oui	48,7	55,83	41,92	50,92
Non	51,3	44,17	58,08	49,08

Source : Organe Électoral Plurinational